

COMMUNIQUE DE PRESSE – 15 janvier 2021

## **Maladies émergentes : sans argent, pas de recherche. *L'Etat doit s'engager !***

Partenaire privilégié de la recherche contre le VIH, les hépatites et les IST, les membres du TRT-5 CHV accompagnent l'Agence Nationale de Recherche sur le VIH-Sida et les hépatites virales (ANRS) depuis sa création en 1988. A l'aube de la fusion de l'ANRS avec le consortium REACTing dans une nouvelle agence qui ajoute au VIH sida, hépatites virales, tuberculose et IST les maladies émergentes, donc la COVID-19, les associations du collectif tirent la sonnette d'alarme : il n'y a aucun financement pour le faire.

**Bien qu'officiellement créée le 1er janvier, la nouvelle agence ANRS-Maladies Infectieuses Emergentes (ANRS-MIE) n'est toujours pas assurée de disposer d'un budget de fonctionnement suffisant, autonome et pérenne.** Aux 38 millions du budget initial de l'ANRS plus quelques « fonds de tiroirs » n'ont été ajoutés que 2 millions de budget de lancement accompagnés de promesses de financements pluriannuels et contraints, alors que la recherche sur les maladies émergentes réclame au moins 36 millions. On est loin de ce qui a fait de l'ANRS une référence d'excellence internationale dans la recherche sur le VIH-Sida et les hépatites virales, à savoir des moyens dédiés et stables et une autonomie de financement et une mission reconnue de coordination de la recherche.

Comment comprendre cette absence d'engagement de l'Etat alors que chercheurs, soignants et associatifs se mobilisent ensemble pour apporter des solutions à la crise actuelle mais également prévenir de futures crises ? Le 16 décembre dernier, le ministre des Solidarités et de la Santé et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation « saluaient » conjointement la création de la nouvelle agence dans un communiqué de presse<sup>1</sup>. Au-delà de l'opération de communication, où sont aujourd'hui les moyens qui permettront à cette agence de fonctionner et de mener à bien ses missions dans un champs de compétences élargi ? Et ce alors que les ressources nécessaires ne représentent que 0,2 millièmes des dépenses liées à la crise sanitaire et économique<sup>2</sup>.

De plus, en l'absence d'un financement adéquat, nous, associations de lutte contre le VIH-Sida, les hépatites virales et les IST, sommes également inquiètes de voir à terme les budgets dédiés à la recherche contre ces pathologies inévitablement détournés, alors que les enjeux sont nombreux et d'une actualité nouvelle à cause de la crise sanitaire.

Ainsi, nous exigeons dès à présent l'Etat à s'engager sur l'attribution des budgets nécessaires qui permettront à la recherche française de faire face à l'urgence actuelle et aux défis à venir.

**Le TRT-5 CHV** - *Acceptess-T, Act Up, Act Up sud-ouest, Actif Santé, Actions Traitements, Aides, Arcat, Asud, Comité des Familles, Dessine-Moi Un Mouton, Hépatites/Sida Info Service, Nova Dona, Sol En Si* - est un collectif inter-associatif qui réunit des associations de lutte contre le VIH, les hépatites et les IST autour des enjeux en recherche clinique et avancées thérapeutiques pour la défense des intérêts des personnes concernées.

**Contact presse : Coordination TRT-5 CHV -07 77 07 51 01 / 06 46 10 09 51**

<sup>1</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/creation-nouvelle-agence-de-recherche-maladies-infectieuses-et-emergentes>

<sup>2</sup> Le 24 novembre 2020, Monsieur Olivier Dussopt, ministre des Comptes publics, estimait le coût de la crise à 186 milliards d'euros.